



ASSEMBLEE GENERALE

DU JEUDI 28 MARS 2013



► PRESENTS : 26

Prénom NOM		REGION
Pierre-Henri BERNARD		Rhône-Alpes
Françoise BRISARD		Pays de Loire
Philippe CHARLET		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Michèle CHAZAL		Bourgogne
Alain COCHET (VP)		Rhône-Alpes
Jean-Noël DAVALLET		Rhône-Alpes
Guillaume de MONTRICHARD	5 pouvoirs	Ile-de-France
Jean-Marc DHOUILLY (SG)	5 pouvoirs	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Liliane IDOUX		Ile-de-France
Michel JEMMING (P)	34 pouvoirs	Alsace
Xavier LALIEU (T)	2 pouvoirs	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Philippe LEGROS		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Serge LEMESLIF		Ile-de-France
Jean-Jacques LIEN		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Francis LONGUEPEE		Ile-de-France
Jean-Xavier LOURDEAU		Ile-de-France
Quitterie MARQUEZ	(stagiaire)	Midi-Pyrénées
Mireille MOUSSY	1 pouvoir	Nord-Pas-de-Calais-Picardie
François NOUGARET	2 pouvoirs	Languedoc-Roussillon
Christophe PETIT		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Michel PONTAILLIER		Centre
Françoise RIEU-MOUNJE	1 pouvoir	Languedoc-Roussillon
Simon ROSENBLUM	(honoraire)	Lorraine
Jean-Marie ROUVRAY	(honoraire)	Centre
Sophie SOULIER		Nord-Pas-de-Calais-Picardie
Chahrazad TOMA-VAstra		Ile-de-France

Soit 26 présents, dont 2 honoraires et 1 stagiaire = 23 membres à voix délibérative totalisant 73 voix.

N.B. : L'ensemble du CREA d'Aquitaine s'excuse de ne pouvoir être présent en raison de la tenue le jour même de son colloque annuel dont la date a été imposée par le Premier Président de la Cour d'appel.

► ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR : 50

Michel ADAM (pouvoir à Jemming), Alain ALEXANDRE (p. à de Montrichard), Michel ALLUITTE (p. à Dhoulilly), Jacques ARGAUD (p. à Jemming), Richard ASSERAF (p. à Jemming), Marc BALSAMO (p. à Jemming), Jean-Paul BERTAUX (p. à Jemming), François BODARD (p. à Nougaret), Michel BONY (p. à Dhoulilly), Françoise BRIATTE-JALLET (p. à de Montrichard), Claude BUCHER (p. à Jemming), Catherine CARQUEVILLE (p. à Jemming), Jean-Baptiste CARRERE (p. à Jemming), Denis CIMENTI (p. à Jemming), Jean-Pierre CLERC (p. à Jemming), Gérard COULOMBEL (p. à Jemming), Régis DEHAYS (p. à Jemming), Alain DELCOURT (p. à Jemming), Alain DELFY (p. à Jemming), Jacques DELMOTTE (p. à Lalieu), Philippe DEMAILLY (p. à Dhoulilly), Jérôme de ROUVRAY (p. à de Montrichard), François-Xavier DESERT (p. à Moussy), Hicham EID (p. à Jemming), François GRENADE (p. à Jemming), Isabelle GRIMMER (p. à Lalieu), Jean-Luc GUFFROY (p. à Jemming), Guy LE GUERN (p. à Jemming), Jean-Claude LE LAY (p. à Jemming), Marie-Françoise LECLERC (p. à Jemming), Martine LIEN-BOWANTZ (p. à Dhoulilly), Daniel MARIEN (p. à Jemming), Jean-Pierre MAVIEL (p. à Jemming), Jean-François MITAILLÉ (p. à Jemming), Pierre ORINS (p. à Dhoulilly), Jacques ORTH (p. à Jemming), Daniel PALLOTTA (p. à Jemming), Henri-Louis ROUCH (p. à de Montrichard), Daniel RUET (p. à Jemming), Jean-Charles SERIZIAT (p. à Jemming), Jacques SINAY (p. à de Montrichard), Michel TAILLANDIER (p. à Jemming), Alain TAVENEAU (p. à Jemming), Sylvie THIENOT (p. à Jemming), Gérard THIERRY (p. à Jemming), Bernard VAYSSIERE (p. à Rieu-Mouje), Gérard VIALARET (p. à Jemming), Philippe WITT (p. à Jemming), Mathias YOMBO (p. à Jemming), Jean ZACHAREWICZ (p. à Nougaret).

Précision importante : Conformément à la décision de l'Assemblée générale (par 70 voix contre 3), ne sont pris en compte que les pouvoirs délivrés nominativement à un membre actif présent physiquement à l'assemblée et signé de la main de celui qui donne pouvoir.

Ont ainsi été écartés, d'une part les pouvoirs donnés à un membre non présent physiquement à l'assemblée même s'il a donné lui-même pouvoir à un membre présent, et d'autre part le pouvoir collectif des membres du Collège régional d'Aquitaine, adressé au secrétariat par un simple courriel de son animateur.

► OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

Le Président, Michel JEMMING, accueille les membres de l'assemblée, les remercie de leur présence, et déclare ouverte l'Assemblée générale 2013 du CNEAF.

► DECOMPTE DES POUVOIRS ET VERIFICATION DU QUORUM :

Le Règlement intérieur précise en son article 5.1.2.A que l'assemblée ne délibère que si le quart de ses membres, présents ou représentés, est réuni.

A l'ouverture de l'Assemblée générale, les membres ayant voix délibérative, c'est à dire les membres actifs (hors stagiaires et honoraires) à jour de leur cotisation 2012 sont au nombre de 188. Le quorum est donc fixé à 47 membres présents ou représentés.

Le décompte des présents (23) et des pouvoirs (50) fait apparaître un total de 73.

Le quorum est donc atteint. L'Assemblée peut valablement délibérer.

► RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le renouvellement d'un tiers du Conseil d'administration a fait l'objet d'un vote par correspondance. Le dépouillement des votes a eu lieu au secrétariat du CNEAF le lundi 18 mars 2013.

91 réponses ont été obtenues, dont une postée hors délai, soit 90 bulletins.

2 bulletins ayant été déclarés nuls, le nombre de bulletins exprimés est donc de 88.

Il y avait autant de candidats que de postes à pourvoir. Tous les candidats ont été élus.

Jean-Pierre CLERC, 88 voix, nouvel élu pour la région Aquitaine en remplacement d'Alinour ABELE BENSIAM qui ne se représentait pas.

Michèle CHAZAL, 88 voix, nouvelle élue pour la région Bourgogne.

Michel PONTAILLIER, 88 voix, nouvel élu pour la région Centre en remplacement de Jean-Marie ROUVRAY qui ne pouvait se représenter (membre honoraire).

Guillaume de MONTRICHARD, 88 voix, réélu pour la région Ile-de-France,

Jean-Marc DHOUAILLY, 88 voix, réélu pour la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie,

Isabelle GRIMMER, 87 voix, réélue pour la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie,

François-Xavier DESERT, 88 voix, réélu pour la région Poitou-Charentes.

Il est précisé que les régions Bourgogne, Centre et Poitou-Charentes n'ont pas de Collège régional.

Le nouveau Conseil d'administration se compose donc de :

CONSEIL D'ADMINISTRATION APRÈS L'AGO DU 28 MARS 2013

► 1 – MEMBRES ELUS :

		renouvelable en
ALSACE :	Marc BALSAMO (J) Claude BUCHER (J) Michel JEMMING (J)	2015 2014 2014
AQUITAINE :	Jean-Pierre CLERC (C) Bernard VAYSSIÈRE (C)	2016 2014
BOURGOGNE :	Michèle CHAZAL (J)	2016
BRETAGNE :	Jacques ARGAUD (J) Jean-François MITAILLÉ (C)	2014 2014
CENTRE :	Michel PONTAILLIER (C)	2016
ILE DE FRANCE :	Alain-Michel CABANNE (J) Pierre BONNAUD (J) Guillaume de MONTRICHARD (J)	2015 2015 2016
LANGUEDOC :	Françoise RIEU-MOUNJE (C) François BODARD (J)	2015 2014
MIDI PYRENEES :	Sylvain VALLOT (C)	2015
NPCP :	Xavier LALIEU (J) Philippe CHARLET (J) Jean-Marc DHOUAILLY (J) Isabelle GRIMMER (J)	2015 2015 2016 2016
POITOU-CHAR. :	François-Xavier DESERT (J)	2016
RHONE ALPES :	Alain COCHET (J)	2015

► 2 – PRESIDENTS ANIMATEURS DE REGIONS :

ALSACE :	Alain KUMMER
AQUITAINE :	Jacques POMPEY
BRETAGNE :	Marie-Françoise LECLERC
ILE DE FRANCE :	Serge LEMESLIF
LANGUEDOC :	François NOUGARET
MIDI PYRENEES :	Philippe WITT
NPCP :	Philippe LEGROS
RHONE-ALPES :	Catherine CARQUEVILLE

► 3 – PRESIDENT & PAST-PRESIDENTS :

Michel JEMMING
Jacques DELMOTTE
Henri-Louis ROUCH

► 4 – PRESIDENTS DE SECTION :

Serge LEMESLIF (section judiciaires)
Chahrazad TOMA VASTRA (section conseils)

► 5 – CHARGES DE MISSION :

Jacques POMPEY
Alain ALEXANDRE
François GRENADE
Jean-Xavier LOURDEAU
Chahrazad TOMA-VASTRA
Simon ROSENBLUM
Alain DELCOURT
Pierre PROD'HOMME
Françoise RIEU-MOUNJE
Bernard VAYSSIÈRE

► ELECTION DES PRESIDENTS DE SECTIONS :

Le Collège réunit une section d'experts de justice (juridictions civiles et/ou juridictions administratives) et une section d'experts conseils. Chaque section est représentée par un président élu en Assemblée générale.

Serge LEMESLIF, candidat unique pour la présidence de la section des experts de justice, est réélu à l'unanimité ;

Chahrazad TOMA-VASTRA, candidat unique pour la présidence de la section des experts conseils, est réélue à l'unanimité.

► RAPPORT MORAL DU SECRETAIRE GENERAL :

► MEMBRES 2012 :

AU 31 décembre 2012, nous étions 220 membres, dont 26 membres stagiaires ou honoraires, mais 6 cotisations sont restées impayées à ce jour, ce qui ramène le nombre de membres à 214.

Compte tenu des demandes d'adhésion, des démissions et radiations, nous sommes potentiellement 223 à la date de la présente AG (sous réserve du paiement des cotisations).

► REUNIONS DU BUREAU ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil d'administration s'est réuni deux fois :

- le 12 janvier 2012 ;*
- le 20 septembre 2012.*

Le Bureau s'est réuni 3 fois :

- le 03 mai 2012 ;*
- le 14 juin 2012 ;*
- le 29 novembre 2012.*

► ASSEMBLEE GENERALE 2012 :

Lors de cette assemblée, Michel JEMMING a été élu Président pour un mandat de trois ans renouvelable.

Jacques DELMOTTE a été reçu comme Président d'Honneur.

Le bureau élu se compose de :

- 3 Vice Présidents : Philippe WITT, Alain COCHET, Alain DELCOURT.*
- 1 Secrétaire général : Jean-Marc DHOUAILLY (élu comme SG adjoint, remplace Jean-Marie ROUVRAY, élu SG, démissionnaire).*
- 2 Trésoriers : Xavier LALIEU, Isabelle GRIMMER (adjoint)*

L'assemblée générale extraordinaire a modifié les statuts et le règlement intérieur : les points marquants : les cotisations doivent avoir été versées par les individuels ou reversées par les Collèges régionaux avant le 30 juin. Faute d'avoir payé sa cotisation avant le 31 décembre, et après mise en demeure du secrétariat, tout membre sera considéré comme radié.

L'état de stagiaire est fixé à un an maximum.

► LES TABLES-RONDES NATIONALES JURISPRUDENTIELLES :

Le Conseil d'administration a décidé de renommer ces tables rondes : TRNTJ (Tables ronde nationales techniques et juridiques).

Chahrazad TOMA VASTRA, Chargée de mission, a organisé en 2012 quatre TRNTJ :

- 136^{ème} TRNTJ le 12 janvier 2012 : Retours d'expérience : rapports entre magistrats et experts. 56 personnes présentes*
- 137^{ème} TRNTJ le 22 mars 2012 : Etude de sol : missions et étapes. 55 personnes présentes.*
- 138^{ème} TRNTJ le 14 juin 2012 : L'assurance Dommages-ouvrage. 50 personnes présentes.*
- 139^{ème} TRNTJ le 20 septembre 2012 : Maintenance et défaut de maintenance. 37 personnes présentes.*

► LES ACTIVITES REGIONALES :

Sont parvenues au secrétariat, les informations suivantes :

- En région Alsace : Deux types d'activités :*
 - o les "Expert-café", gratuits, parfois décentralisés, qui réunissent dans une brasserie des experts construction, des avocats et parfois des magistrats (15 personnes environ à chaque fois) : en 2012 : le 10 février : "les audits", le 11 mai : "la médiation", le 28 septembre : "les vices cachés", et le 14 décembre : "les ponts thermiques".*
 - o les Tables rondes, payantes (65-85€), avec attestation, ouvertes aux architectes, avocats et magistrats (environ 20 à 25 personnes) : en 2012 : le 30 mars : "la RT dans l'ancien : obligations et désordres", et le 30 novembre : "la RT 2012 sous l'angle de l'expertise".*
- En région Aquitaine, un colloque organisé le 08 juin 2012 : "L'architecte face aux nouveaux risques". Une rencontre a eu lieu le 21 septembre à l'Ordre des architectes sur le thème du congrès.*
- En région Bretagne, le colloque du 08 décembre 2012 sur "les troubles anormaux de voisinage" a réuni 50 personnes. Le Collège organise environ une action par trimestre : le 25 mai : "la réception des travaux", avec l'Ordre des architectes (10 personnes), le 28 juin : "visite des ponts de Terenez et pathologie du béton" (25 personnes), le 25 octobre : le "salon ARTIBAT à Rennes" avec déjeuner pris en commun.*
- En région Ile-de-France, le "bistrot-expert" réunit des experts et des magistrats tous les mois (sauf en août).*
- En région Nord – Pas-de-Calais / Picardie, un colloque annuel est organisé : le 31 mars 2012 : "La copropriété et la division en volumes" a réuni 98 personnes (collégiens, avocats, géomètres, magistrats, experts, architectes, syndicats). Le CREA organise par ailleurs une visite par an : le 17 avril : le Familistère de Guise où a eu lieu l'Assemblée générale. Plusieurs autres réunions dans l'année : le 10 janvier : "rencontre avec le bâtonnier du barreau de Lille", le 21 février : "Géoradar", le 22 mai : "passation du témoin entre Mireille Moussy et Philippe Legros" avec la présence d'avocats, magistrats, experts, le 26 juin : "la dématérialisation des opérations d'expertise", le 11 septembre : "rencontre avec un avocat à propos de l'actualité du Droit immobilier", le 13 novembre : "rencontre avec le Président du TA de Lille".*

- *En région Midi-Pyrénées* : Le CREA organise régulièrement des “rendez-vous jurisprudentiels” avec des avocats et des magistrats. Il n’y en a pas eu en 2012 (sauf erreur), mais le dernier a eu lieu en février 2013.
- *En région Rhône-Alpes* : En 2012, les membres se sont réunis tous les mois (environ 6 à 7 membres présents sur 13) pour généralement échanger sur leurs dossiers d’expertise respectifs (et une fois pour l’AG). Une réunion a été décentralisée à Lanslebourg pour étudier un logiciel de gestion administrative des expertises (WINJUDITH).

► LE CONGRES DE NIMES :

Le 44^{ème} congrès du CNEAF s’est déroulé à Nîmes, les 18 et 19 octobre 2012, sur le thème « LA MAITRISE DES RISQUES NATURELS ET AJOUTES ». Le Collège régional du Languedoc Roussillon, et plus particulièrement 5 de ses membres, sous la direction de la Commissaire Françoise RIEU-MOUNJE, avec l’aide de Jacques POMPEY, a organisé un excellent congrès parfaitement minuté. Ce congrès renoue avec les bénéfiques, ce qui est une bonne nouvelle pour tout le CNEAF comme vous le précisera Xavier dans le rapport financier.

170 personnes ont participé à ce congrès :

- 59 collégiens (27,6% des membres) ;
 - 7 architectes non collégiens ;
 - 42 autres congressistes ou exposants ;
 - 15 magistrats ;
 - 21 personnes supplémentaires à la formation parasismique du vendredi matin ;
 - 26 accompagnants ;
- 30 personnes ont assisté à la sortie du samedi.

► LES FORMATIONS :

Après le départ de Charlotte WALTER et d’André IZOARD, les formations ont été reprises par Pierre BONNAUD et Jacques ARGAUD.

- en mars 2012 à Paris : 9 stagiaires ; avec la participation de Jean-Marie ROUVRAY
- en octobre 2012 à Rennes : 10 stagiaires ; avec la participation d’Eric SCHNELLER.
- en novembre 2012 à Bordeaux : 8 stagiaires.

Il s’agit de formations initiales à l’expertise. 6 stagiaires ont demandé leur adhésion au CNEAF depuis.

D’autres formations sont envisagées pour 2013, avec un programme de formations pour experts confirmés et de formations techniques.

► LES PUBLICATIONS :

- Les Cahiers de la Profession (revue de l’Ordre National qui paraît trois fois par an, parfois 4), diffusés à tous les architectes :

- Mireille MOUSSY, Alain DELCOURT et Jean-Marc DHOUAILLY ont rencontré au Conseil National de l’Ordre le 29 novembre 2012 notre confrère Jean-Paul LANQUETTE, Rédacteur en chef des Cahiers de la Profession et Chantal FOUQUET.

- le CNEAF y dispose d'une double page intitulée maintenant « Chronique du CNEAF ». Deux articles ont paru en 2012 :
 - 1^{er} trimestre : La réception des travaux (Jacques ARGAUD et Me GROLEAU), article également paru dans la revue Experts en 2011.
 - 2^{ème} trimestre : Construire en zone parasismique (Pierre PROD'HOMME).

La revue est l'occasion de donner dans un encadré le programme des activités du CNEAF : TRNTJ, congrès, formations... Selon Jean-Paul LANQUETTE, la chronique du CNEAF est très appréciée des architectes ; une enquête du CNOA aurait montré qu'elle figure parmi les rubriques les plus lues.

- La REVUE EXPERTS : 6 numéros parus en 2012 ; Guillaume de MONTRICHARD se charge des relations avec la revue :

- Dans le N°102 de juin 2012, un excellent article de notre Président Michel JEMMING sur la performance énergétique des bâtiments : RT 2012 : nouveaux objectifs, nouvelles pratiques, ...nouveaux litiges ?

Dans les rubriques "informations" et « reportages-enquêtes-synthèses », la REVUE EXPERTS communique régulièrement des renseignements sur nos activités :

- Elle a notamment publié, dans le n° de décembre 2012, une synthèse du congrès de Nîmes sur la maîtrise des risques naturels et ajoutés et les règles de construction parasismiques.

Il n'est pas inutile de rappeler que la REVUE EXPERTS est largement connue des experts d'autres disciplines et des magistrats et que le CNEAF a donc avantage à s'y exprimer.

- La REVUE EXPERTS est en permanence demanderesse d'articles : avis aux amateurs... Contacter Guillaume de MONTRICHARD ou Mireille MOUSSY.

► LES CONTACTS PRIS PAR LE(S) PRESIDENT(S) en 2012 :

- Michel JEMMING et Serge LEMESLIF ont rencontré la Déléguée générale du CROAIF : un rabais de 400.00 € a été obtenu sur la location de la chapelle pour les TRNTJ (1 196.00 €). Pour l'AG, la chapelle est gratuite.
- Michel JEMMING, Mireille MOUSSY et Jean-Marc DHOUAILLY ont rencontré le 14 juin Sylvie REMY, Présidente du pôle formation des architectes d'Ile de France (conseiller ordinal) et Florian BONHOMME, Directeur de ce pôle formation, afin d'envisager une éventuelle collaboration pour la formation.
- Michel JEMMING et Guillaume de MONTRICHARD ont rencontré Olivier BODIN (un confrère), Président de la CFEC, (Compagnie française des Experts Construction <http://www.cfec-experts.fr>) et ont été reçus en AG de la CFEC.
Ils ont convenu d'une participation croisée de nos deux associations à nos Congrès respectifs, qui se concrétise dès le 24 Mai pour le Congrès de la CFEC à NANTES, auquel tous les collégiens sont invités à participer.
- Michel JEMMING a rencontré les Présidents du CNOA et de la MAF pour consolider nos relations essentielles avec nos partenaires.
- Michel JEMMING et Mireille MOUSSY ont rencontré Jean-Michel SAVIN, notre contact à la MAF, chargé entre autres des subventions.

- Michel JEMMING a engagé des démarches auprès des Présidents du CNCEJ (Dominique LENCOU, aujourd'hui remplacé par Marc TACCOEN), du Président et du Secrétaire Général de la CNAEJJA (Henri Bensoussan et Fabrice VICTOR), et auprès de la REVUE EXPERTS (Bernard PECKELS), autour de deux sujets :
 - l'accès des experts à la Carte d'Expert dématérialisée
 - et surtout la préparation de notre Congrès, en vue d'obtenir la participation des ces organismes.

A l'issue de la présentation du rapport moral, Guillaume de MONTRICHARD intervient pour rappeler l'intérêt de la "REVUE EXPERTS", dont le CNEAF est actionnaire, et propose qu'un abonnement à la revue soit offert par les CREA aux magistrats de leurs tribunaux et par le CNEAF aux intervenants à nos TRNTJ. La revue a besoin de nouveaux abonnés.

François NOUGARET s'étonne de l'absence, dans le rapport moral, du "bulletin bimensuel du Collège" rédigé par Jacques POMPEY, et souhaite que les "petites histoires" fassent l'objet d'un recueil. Michel JEMMING rappelle que le bulletin est une initiative individuelle et non une action collective à mettre à l'actif d'un CREA ou du CNEAF, mais demande que ce point soit effectivement ajouté au rapport moral. Mireille MOUSSY précise qu'éditer un recueil aurait un coût important que le Collège ne peut pas se permettre, et que, par ailleurs le bulletin est diffusé par mail à tout le monde par Jacques POMPEY. Elle ajoute que le bulletin pourrait être mis régulièrement sur le site.

François NOUGARET précise qu'il y a en Languedoc-Roussillon de la demande pour une formation initiale à l'expertise. S'il est possible de réunir environ 10 stagiaires, les formateurs peuvent se déplacer. Eventuellement la formation prévue en province les 15-16-17 octobre pourrait se faire en Languedoc-Roussillon.

Après discussion, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

► RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :

Les bilans financiers de l'année 2012 ont été diffusés à tous les membres par le secrétariat une semaine avant l'assemblée générale.

Trésorerie :

Au 01/01/12

Compte courant (601) :	9 101,59
Livret association (602) :	3 959,17
Livret A (605) :	8 040,13
Compte courant Congrès 2011 (606)	22 103,30
Portefeuille :	33 521,27

Au 25/03/13

Compte courant (601) :	5 753,95
Livret association (602) :	35 074,39
Livret A (605) :	25 362,27

Compte courant Congrès 2012 (606)6 359,81
Portefeuille : 33 873,74

Le CNEAF compte 220 adhérents en 2012.
Nous avons rentré : 212 cotisations (+14)
8 retardataires pour 2012 n'ont pas réglé ⁽¹⁾.

- Alsace : 16 membres – 16 cotisations rentrées
- Aquitaine : 18 membres – 18 cotisations rentrées
- Bretagne : 23 membres – 23 cotisations rentrées
- Ile de France : 29 membres – 26 cotisations rentrées
- Languedoc : 12 membres – 12 cotisations rentrées
- Lorraine Individuels : 3 membres – 3 cotisations rentrées
- Midi – Pyrénées : 20 membres – 17 cotisations rentrées
- Nord – PdC – Picardie : 42 membres – 42 cotisations rentrées
- Rhône-Alpes : 12 membres – 12 cotisations rentrées
- Individuels : 46 membres – 43 cotisations rentrées

Soit un total de : 48 100 Euros.

Subventions :

Nous avons reçu le 24/05/12, la subvention 2011 du **CNOA** : 15 000 Euros
Nous avons reçu le 24/05/12, la subvention 2012 du **CNOA** : 15 000 Euros

La subvention 2012 de la **MAF** a été reçue en 2 versements
pour un montant total de : 15 245 Euros

Produits :

A la date du 31/12/12, les produits enregistrés sont de : 175 870,67 €
(12.031 € de moins que l'année passée)

Nous avons budgété à la dernière AG : 151 000 € de recettes.

Plusieurs causes pour expliquer cette hausse des produits :
Les cotisations : + 5,8 % par rapport au prévisionnel de 45.000
Le congrès : + 23 % par rapport au prévisionnel de 45.000
Les formations : +24,8 % par rapport au prévisionnel de 30.000

Charges d'exploitation :

A la date du 31/12/12, les charges enregistrées sont de : 151 669,27 €

Elles sont en baisse par rapport à 2011 : - 72 276 €

Elles sont conformes et correspondent au prévisionnel annoncé à L'AG de l'année dernière.

¹) NDLR : en fait, deux cotisations supplémentaires sont rentrées dans les jours qui précèdent l'AG et n'ont pu être prises en compte dans le rapport financier du trésorier.

Les charges ont été contenues dans les prévisions notamment pour :

- le congrès : 44.096 € pour 50.000 €
- la formation : 15.229 € pour 20.000 €

En progression :

- salaires : 29.202 € pour 26.725 € prévus
- charges salariales : 20.374 € pour 14.275 € prévus
- charges diverses : 54.848 € pour 40.000 € prévus

Nota : démission de Madame HAMON mi juin 2012.

Formation

3 formations en 2012.

- Paris en mars (9)
- Rennes en octobre (10)
- Bordeaux en novembre (8)

27 stagiaires ont été formés, soit -12 par rapport à 2011

Le solde bénéficiaire pour la formation en 2012 est 25.898 € (28 655 € en 2011, 9 967 € en 2010, 37 358 € en 2009)

Le retour pour le collège est donc plus important qu'en 2011 au regard du nombre de participants grâce à une refonte complète de la gestion des frais de ces formations.

Congrès

Produits

Inscriptions : 41 020 € (59 participants CNEAF)

Exposants : 12 950 €

Subvention : 1 550 €

Autres : 1.080 €

Soit un total de 56 600 €

+ 11 600 € par rapport à la somme budgétée en 2012

En hausse de 9.900 € par rapport à 2011 (46 711)

> Causes : Inscriptions + 2.705 € ; exposants + 4.554 €

Charges : 42 174 €

(- 7 800 € par rapport au prévisionnel, résultat de l'excellent travail des organisateurs qui nous ont fait très peur avec 60 000 Euros annoncé en mai 2012)

Soit un solde bénéficiaire de 14.426 € dont le résultat net comptable = 16 787 €.

Il est à noter qu'une réversion de 20% de ce résultat, limitée au montant des cotisations perçues du Collège Régional organisateur, sera faite à ce dernier,

suivant la motion présentée au CA du 1^{er} février 2013. Le montant de cette réversion sera donc de 2.700 €.

Proposition de budget pour 2013

*Le compte résultat pour 2012 fait ressortir un total des produits de : 175 870,67 €
et un total de charges de : 151 669,27 €*

Soit un résultat net bénéficiaire de : 24.201,40 €

A rapprocher du résultat déficitaires de 2011 : - 36 426,54 €.

L'année dernière j'avais proposé un budget resserré pour obtenir au minimum un résultat équilibré, condition sine qua non pour la survie du Collège.

Cette année, il n'y aura pas de Congrès mais un colloque. Ce colloque devra trouver son équilibre entre les recettes et les dépenses.

Ressources :

Cotisations : 48 000 (+3 000 par rapport au budget prévisionnel de 2012)

Subventions : 30 000 (inchangé)

Colloque National : 6 000

Formation : 34 000

Soit un total de : 118 000 euros.

PREVISIONNEL 2013	<i>général</i>	<i>colloque</i>	<i>formation</i>	<i>TOTAL</i>
<i>Ressources</i>	<i>78 000</i>	<i>6 000</i>	<i>34 000</i>	<i>118 000</i>
<i>Charges diverses, trnj , ag ; fonctionnement</i>	<i>52 000</i>	<i>6 000</i>	<i>15 000</i>	<i>73 000</i>
<i>Salaires bruts</i>	<i>25 800</i>			<i>25 800</i>
<i>Charges sociales</i>	<i>19 200</i>			<i>19 200</i>
RESULTAT PREVISIONNEL	- 19 000	0,00	19 000	0,00

Objectifs :

Valoriser nos frais de fonctionnement au plus juste (démarche entreprise avec succès pour les formations).

Valoriser nos régions pour accueillir de nouveaux adhérents au Collège.

Créer des collèges régionaux en regroupant les membres individuels.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Serge LEMESLIF souhaite que soit institutionnalisée la réversion au CREA organisateur de la part des bénéfices éventuels des congrès. François NOUGARET rappelle que naguère, la recherche des exposants était faite par la Société "A PROPOS", qui gardait 50% des recettes apportées par ces exposants, et souhaite que ce principe soit également adopté pour le CREA organisateur qui se débrouille sans cet intermédiaire.

Françoise RIEU demande que soient écrites des règles claires valables pour tous les congrès afin de ne pas démobiliser les membres des CREA dans l'organisation de ceux-ci, et que soient récompensés les CREA qui s'investissent à fond.

Il est toutefois rappelé que les organisateurs dont le congrès a malheureusement été déficitaire se sont investis tout autant et n'en retirent cependant aucune récompense. Le succès d'un congrès ne se résume pas à son bilan financier. Françoise RIEU répond qu'il appartient au bureau national de ne pas accepter les déficits. Mais prévoir n'est pas aussi simple, sachant que la plupart des inscriptions parviennent au secrétariat dans les quelques semaines qui précèdent le congrès.

Xavier LALIEU rappelle que la question du reversement a déjà fait l'objet d'un débat en conseil d'administration et de recommandations de l'expert-comptable, et qu'une décision a été votée (PV du CA du 1^{er} février 2013) :

« En cas de congrès bénéficiaire, 20% du bénéfice sera rétrocédé par le CNEAF au CREA organisateur, cette rétrocession étant plafonnée au montant des cotisations payées par ce dernier au CNEAF l'année du Congrès.

Cette motion est adoptée par 12 voix (totalisant 10 pouvoirs, soit 22 voix pour) et 1 abstention (totalisant 2 pouvoirs, soit 3 voix s'abstenant). Elle sera soumise à la ratification de l'Assemblée Générale ».

Il demande donc que cette décision soit ratifiée par l'AG. Elle est mise aux voix, et recueille deux votes contre qui représentent au total 5 voix (pouvoirs compris), et 68 voix pour.

Michel JEMMING demande qu'une nouvelle motion soit mise aux voix : outre la rétrocession qui vient d'être ratifiée par l'AG, le CREA organisateur d'un congrès pourrait conserver 30% des recettes issues des droits versés par les exposants qu'il a convaincus de participer. Cette motion recueille 8 votes contre, représentant 16 voix contre (pouvoirs compris), et 57 voix pour. Elle est adoptée.

Xavier LALIEU fait observer que cette rétrocession n'était pas prévue dans le bilan 2012, ni dans le budget 2013.

► FIXATION DE LA COTISATION 2013 :

Xavier LALIEU propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation, qui serait donc maintenu à :

- **245.00 €** pour les membres actifs,
- 125.00 € pour les stagiaires,
- 25.00 € pour les membres honoraires.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

► ADMISSIONS, DEMISSIONS, RADIATIONS, DECES :

▼ Michel JEMMING rappelle que trois de nos confrères sont décédés récemment : Charles RAMBERT (ancien Président du CNEAF et du CIEAF), Laurent DAUM, et Claude PERROUSE (qui a formé nombre de collégiens à l'expertise judiciaire).

▼ Ont souhaité quitter le CNEAF : John Hart BRODEUR (Aquitaine), Frédéric CORDIER (Centre), Pascal CROTTI (Aquitaine), Patrick HUCHET, Géraldine LESAGE (Bretagne), Michel-Ange PICARDAT (Lorraine), Claude ROCHAS (Midi-Pyrénées), Michel SIMONNOT (Ile de France), Raymond SUBIRATS (Ile de France).

Alain-Michel CABANNE a présenté également sa démission (pour cause de maladie), mais il lui a été proposé l'honorariat, ce qu'il a accepté.

▼ Ont été radiés pour défaut de paiement de la cotisation 2012 : Bruno CHABAY (Bretagne), Dominique MAYEUX (Aquitaine), Christian OUVRAY (Ile de France), Fabrice VIZCAYA (Bretagne) et Jean-Paul ZANELLA (Languedoc-Roussillon).

▼ Ont été reçues plusieurs demandes d'adhésion, qui ont été acceptées par le Conseil d'administration : Nicolas BONAFÉ (Languedoc-Roussillon), Alexandre CVORIC (Ile de France), Jean-Philippe DENIS (Rhône-Alpes), Roger FERNANDEZ (Midi-Pyrénées), Olivier HASLÉ (Bretagne), Yvon LE BRIGANT (Bretagne), Sabine LE MEN (Bretagne), Quitterie MARQUEZ (Midi-Pyrénées), Jean-Michel MOGAN (Aquitaine), Gilles ROBIN (Bretagne). Il s'agit de demandes d'adhésion individuelles parvenues directement au secrétariat. Il appartient aux CREA éventuellement concernés de les inviter à participer à leurs activités.

► PROJETS ET DEVELOPPEMENT DU COLLEGE :

▼ Michel JEMMING a rencontré Fabrice VICTOR, Secrétaire général de la CNAEJJA (Compagnie nationale des architectes experts près les juridictions judiciaires et administratives), avec la volonté de dépasser les rancœurs passées. Il souhaite que tous les membres du CNEAF de la section "judiciaires" adhèrent individuellement à la CNAEJJA, afin d'avoir une représentation nationale au CNCEJ (Conseil national des compagnies d'experts de justice) et de pouvoir agir pour que la CNAEJJA soit autorisée par la Chancellerie à délivrer les cartes d'expert indispensables à la dématérialisation des opérations d'expertise.

Il convient de rappeler que le CNEAF ne peut être membre du CNCEJ car ce n'est pas une compagnie "d'experts de justice" ; il compte en effet parmi ses membres des architectes conseils qui ne sont pas inscrits sur une liste de cour d'appel. La délivrance des cartes d'expert est actuellement le monopole des compagnies pluridisciplinaires de cours d'appel (convention entre la Chancellerie, le CNCEJ et CERTEUROPE). L'adhésion massive de collégiens permettrait de faire élire un conseil d'administration dynamique pour y parvenir, la CNAEJJA étant actuellement en sommeil. Des activités communes pourraient être organisées, ce qui renforcerait notre représentation à l'extérieur et auprès des magistrats.

▼ Le congrès-colloque 2013 :

- le lieu a été fixé (grâce à l'aide de la MAF) : la Cité de l'Architecture (Palais de Chaillot).
- la date : le vendredi 08 novembre 2013.
- le thème : les différents types d'expertise, leur déontologie.

Il reste à rassembler une équipe, à définir les fonctions de chacun (communication, approfondissement du thème, recherche des exposants, création d'une plaquette,...) et à établir un budget prévisionnel. Le Collège régional d'Ile-de-France se réunit le mardi 2 avril pour cette préparation. L'équipe organisatrice serait pour l'instant composée de Serge Lemesliff, Guillaume de Montrichard, Chahrazad Toma-Vastra, Liliane Idoux, avec l'aide de Françoise Rieu-Mounje. Toutes les bonnes volontés sont acceptées.

▼ Les TRNTJ :

La prochaine TRNTJ est prévue le 06 juin 2013 sur le thème des "planchers en bois".

La suivante aura lieu le 27 septembre 2013 sur le thème des "procédures conventionnelles".

▼ Le site Internet "www.cneaf.fr" a besoin d'évoluer vers plus de simplicité et un accueil plus accrocheur. Un relookage a été proposé par François-Xavier de BROUCKER pour la somme de 5 250.00 € TTC :

Chers collégiens, Chères collégiennes,

Je fais suite à la réunion qui a eu lieu aux Récollets avec Mireille Moussy, Michel Jemming, Chahrazad TOMA-VAISTRA et moi-même afin de définir les axes majeurs de l'évolution du Site du Collège.

Il a été retenu que le site se devait :

- De révéler l'aspect humain du collège dans le sens où il faut mettre en avant tous les événements que le collège organise ou auxquels il participe sur le plan national comme régional en les publiant en première page du site par une photo un compte-rendu succinct et éventuellement un lien. La finalité étant de rendre immédiatement prégnant la vie et les activités du collège au travers de ses tables rondes, formations, débats, congrès, visites, etc...

- De retirer le forum, qui n'apparaît pas être pertinent.

- De placer les documents en ligne dans un espace accessible qu'aux collégiens, mais pouvant être consulté, moyennant finance, par des personnes extérieures au collège. L'optique étant d'amorcer une documentation en ligne au service des Collégiens.

François Xavier de Broucker - Architecte D.P.L.G. - N° national de l'Ordre des architectes : S10462 - npc S01048

- D'agrandir les textes afin de donner un confort de lecture et améliorer l'ergonomie du site et ainsi améliorer la navigation, comme par exemple les onglets de navigations principaux en surbrillance.

- De s'inspirer du graphisme et de la mise en page des sites comme celui de la Compagnie des Experts ou encore celui du CNCEJ.

- Et enfin de créer un espace où chaque collégien, pourrait mettre à jour ses données personnelles (n° de téléphone, adresse, ...) ainsi que sa disponibilité en matière d'expertise.

J'ai estimé que l'ensemble du relookage du site me prendra trois semaines étalées sur un mois et demi ou deux. Ce qui correspond à une centaine d'heures soit une vacation s'élevant à 5250 euros.

Par ailleurs et afin de ne pas avoir de disparité entre les collégiens souhaitant et tenant à jour leurs espaces personnels et ceux qui ne souhaiteraient pas, je propose que la création de chaque espace soit pris en charge par le collégien lui-même à hauteur d'une centaine d'euros pour sa création comprenant, pour ceux qui le souhaitent, une rapide formation pour son utilisation, puis un loyer d'une dizaine d'euros par an qui sera reversé au collège.

Restant à la disposition du Collège pour toute information complémentaire et vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, chers Collégiens, chères collégiennes, l'expression de ma plus confraternelle considération.

Cette proposition, qui a été diffusée par courriel à l'ensemble des membres avant l'AG, est mise aux voix. Elle est adoptée par 67 voix pour, trois voix contre, et trois abstentions. Xavier LALIEU fait observer que cette charge supplémentaire de 5 250.00 € n'est pas prévue dans le budget 2013.

► QUESTIONS DIVERSES :

▼ Alain COCHET souhaite que soit débattue en bureau ou en conseil d'administration la question de la légitimité des CREA à délivrer des attestations de formation. Philippe LEGROS indique que, pour le Collège NPCP, ce sont des attestations de présence et non de formation qui sont délivrées. Ces attestations de simple présence ne semblent poser aucun problème pour les dossiers de demande de renouvellement d'inscription sur la liste de la Cour d'appel de Douai. Les formations délivrées par le CNEAF font l'objet d'une "convention de formation", ce qui est différent.

▼ Chahrazad TOMA-VASTRA propose de lancer une enquête auprès de tous les collégiens pour connaître leur souhait de sujets de Table Ronde et les intervenants qu'ils pourraient proposer, ainsi que leurs pratiques professionnelles, notamment pour ceux qui ne font pas de "judiciaire".

► CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE :

L'ordre du jour étant épuisé, le Président, Michel JEMMING, remercie les participants et les invite à assister à la TRNTJ prévue l'après-midi même sur le thème des "démolitions structurelles".

